

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OPERA FRANCE (Isin : FR0007372677)

Ce FCP est géré par Degroof Petercam Gestion

Objectifs et politique d'investissement

- OPCVM de classification « Actions françaises », Opéra France recherche une performance à long terme en investissant sur des actions cotées, françaises principalement.
- La gestion d'Opéra France est discrétionnaire et ne cherche pas à répliquer un indice. Le « stock picking » ou sélection des titres qui composent l'OPCVM est effectué selon un processus d'investissement prenant en compte, d'une part, l'environnement macro-économique français et international, et d'autre part, des critères quantitatifs (tels que capitalisation boursière, rendement, évaluation) et qualitatifs (tels que qualité des dirigeants et profil du secteur d'activité).

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

- Opéra France est investi au minimum à 75% en actions de sociétés de l'Union Européenne, dont au moins 60% en actions françaises. L'OPCVM peut éventuellement être exposé dans la limite de 15% aux actions de moyenne capitalisation et à hauteur de 5% maximum aux actions de petite capitalisation.
- L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 25% dans des produits de taux (titres de créance et instruments du marché monétaire) dont le rating ne pourra être inférieur à BBB dans la notation Standard & Poor's ou équivalent.
- Des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés peuvent être utilisés ponctuellement dans un but de couverture ou d'exposition (dans la limite de 100% de l'actif net).
- L'indice « CAC All Tradable » est un indicateur représentatif de la gestion d'Opéra France. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif, représente l'évolution de l'ensemble des secteurs et des valeurs de la cote française. Il est libellé en euro et inclut les dividendes détachés par les actions.
- Les revenus sont capitalisés.
- La souscription ou le rachat des parts peuvent être obtenus tous les jours de bourse ouvrés avant 12h00 auprès de Cacéis Bank France ; ils seront exécutés sur base de la prochaine valeur liquidative calculée après réception de l'ordre.

Autres informations :

- Fonds éligible au PEA.
- Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque d'Opéra France est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions françaises. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

- L'indicateur du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques (5 ans) de volatilité de l'OPCVM. Ces données utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : l'OPCVM pouvant être investi en instruments monétaires et obligataires, il est exposé au risque de baisse de la qualité de crédit des émetteurs de ces instruments ; ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- **Risque lié à la taille de capitalisation des titres sélectionnés** : l'OPCVM peut être investi en actions de petite et de moyenne capitalisation (à hauteur de 20% maximum) dont le marché plus étroit peut entraîner des variations de cours à la baisse plus marquées que les actions de capitalisation élevée et, en conséquence, de plus fortes variations de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.

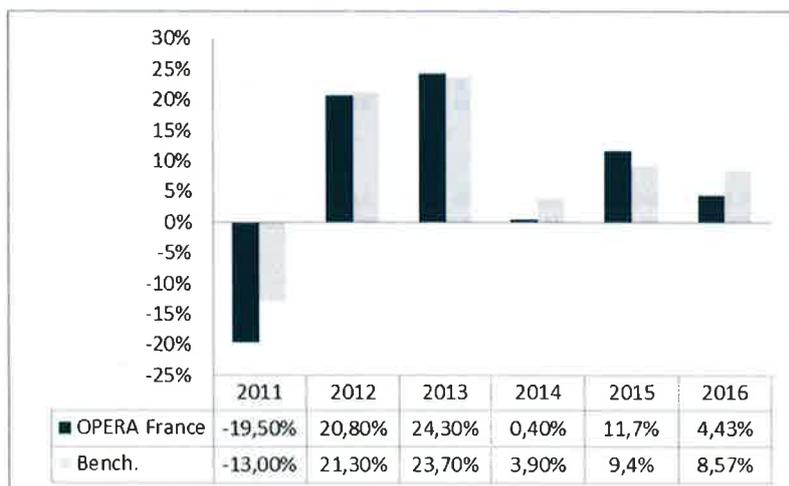
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice		
Frais courants	2,54%	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos fin décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective).
Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performance		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique « Frais » du prospectus disponible sur le site internet www.degroof.fr.

Performances passées



- Le diagramme de performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1980**
- **Devise : Euro.**

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Bank France
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles sur demande écrite auprès de la société de gestion Degroof Petercam Gestion, 44 rue de Lisbonne 75008 Paris.
- Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- Le fonds n'est pas enregistré en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Il ne peut pas être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person » comme défini par la « Regulation S ».
- D'autres informations pratiques sont disponibles dans le prospectus de l'OPCVM. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion et sur son site internet www.degroof.fr
- La responsabilité de Degroof Petercam Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.
 Degroof PetercamGestion est agréée en France et réglementée par l'AMF
 Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 06/03/2017